

---

# Être ensemble : la dimension politique de l'accessibilité

Alessandra Sousa\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Universidade Federal do Rio de Janeiro – Brésil

## Résumé

Cette recherche vise à identifier une dimension politique dans le concept d'accessibilité, étant donné que sa réalisation rend visible et reloge les personnes handicapées dans l'espace public. Selon Arendt, la politique a un rapport existentiel d'être au monde dans une condition de pluralité, c'est-à-dire il s'agit d'être ensemble avec d'autres personnes dans un espace commun d'apparence qui est public. En y étant présents, on occupe simultanément deux positions : celle d'acteurs et celle de spectateurs. L'acteur agit en exprimant sa *doxa*, quand il partage des opinions sur des problèmes communs. Il peut aussi commencer quelque chose de nouveau avec d'autres acteurs, parce que l'action dans l'espace public est potentielle. Le spectateur évalue les actions qui se déroulent dans l'espace public, exposant son jugement sur leur justesse ou sa condamnation. Ce jugement s'ajoute à d'autres et est filtré par le *sensus communis* de la communauté. Dans ce processus, on constitue notre subjectivité dans la liberté du rapport à l'autrui et à l'intérieur de la communauté, révélant l'unicité de qui nous sommes. Ainsi, quand on parle de le plein exercice de la citoyenneté des personnes handicapées, cela dépend du fait qu'ils soient présents dans l'espace public, occupant les mêmes places que les autres. Penser la participation politique dans cette perspective horizontale entraîne la notion d'accessibilité. Cependant, l'accessibilité ici ne signifie pas une façon instrumentale de donner de l'accès, telle que disciplinée dans les déclarations des droits, notamment l'article 9 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, où l'accessibilité est comprise comme un moyen de permettre la jouissance de certains droits. On propose que l'accessibilité soit comprise comme une fin en soi, en vue de promouvoir les expériences relationnelles de la construction de formes d'être ensemble et de conjugaison de la différence, par le biais desquelles on devient sujet. Cette recherche de nature théorique, ayant des objectifs exploratoires, utilise la méthode phénoménologique pour articuler les concepts de politique, d'action, de liberté et d'espace public, selon le cadre théorique de Hannah Arendt, avec des données de la réalité et de l'expérience telles qu'elles sont présentées dans le monde phénoménal. Quant à sa procédure, la recherche est bibliographique. Il est prévu qu'elle établisse la relation entre l'accessibilité, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées à la vie publique et politique de la communauté, en soulignant l'accessibilité comme une qualité importante d'un espace public démocratique, horizontal et pluriel, dans lequel toutes les personnes, indépendamment de leurs spécificités, sont effectivement présentes et s'en sentent partie prenante.

---

\*Intervenant